

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 910 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

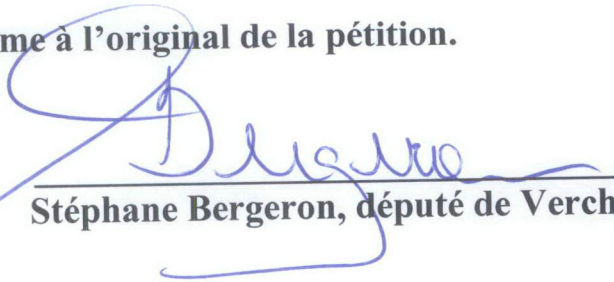
CONSIDÉRANT QUE malgré les engagements du gouvernement québécois actuel et ceux des gouvernements précédents en faveur de la conservation de la biodiversité, le réseau des aires protégées ne couvre que 3,4 % du territoire québécois, ce qui représente un écart considérable comparativement au reste du Canada ainsi qu'à la moyenne mondiale;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Coulombe a réitéré dernièrement l'importance et l'urgence de protéger 12% de la forêt boréale d'ici à 2010.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

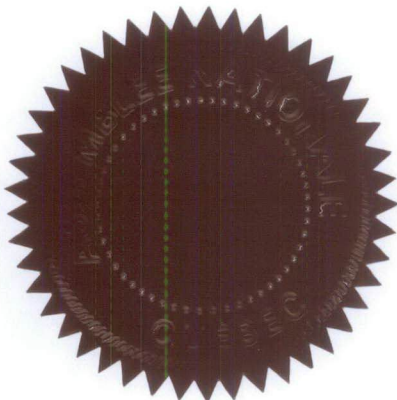
C'est pourquoi les soussignés (citoyennes et citoyens du Québec et de l'étranger) demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir intervenir afin que le gouvernement libéral comble le retard important qu'accuse le Québec, en protégeant davantage de territoire de toute exploitation industrielle. En priorité, nous demandons au gouvernement de protéger deux sites exceptionnels, Pascagama et Vallée des Montagnes Blanches, soumis par l'initiative Aux arbres citoyens ! Ces sites, encore intacts, subissent actuellement d'importantes pressions de développement. Il faut agir vite ! Pour nous et pour les générations qui nous succéderont.

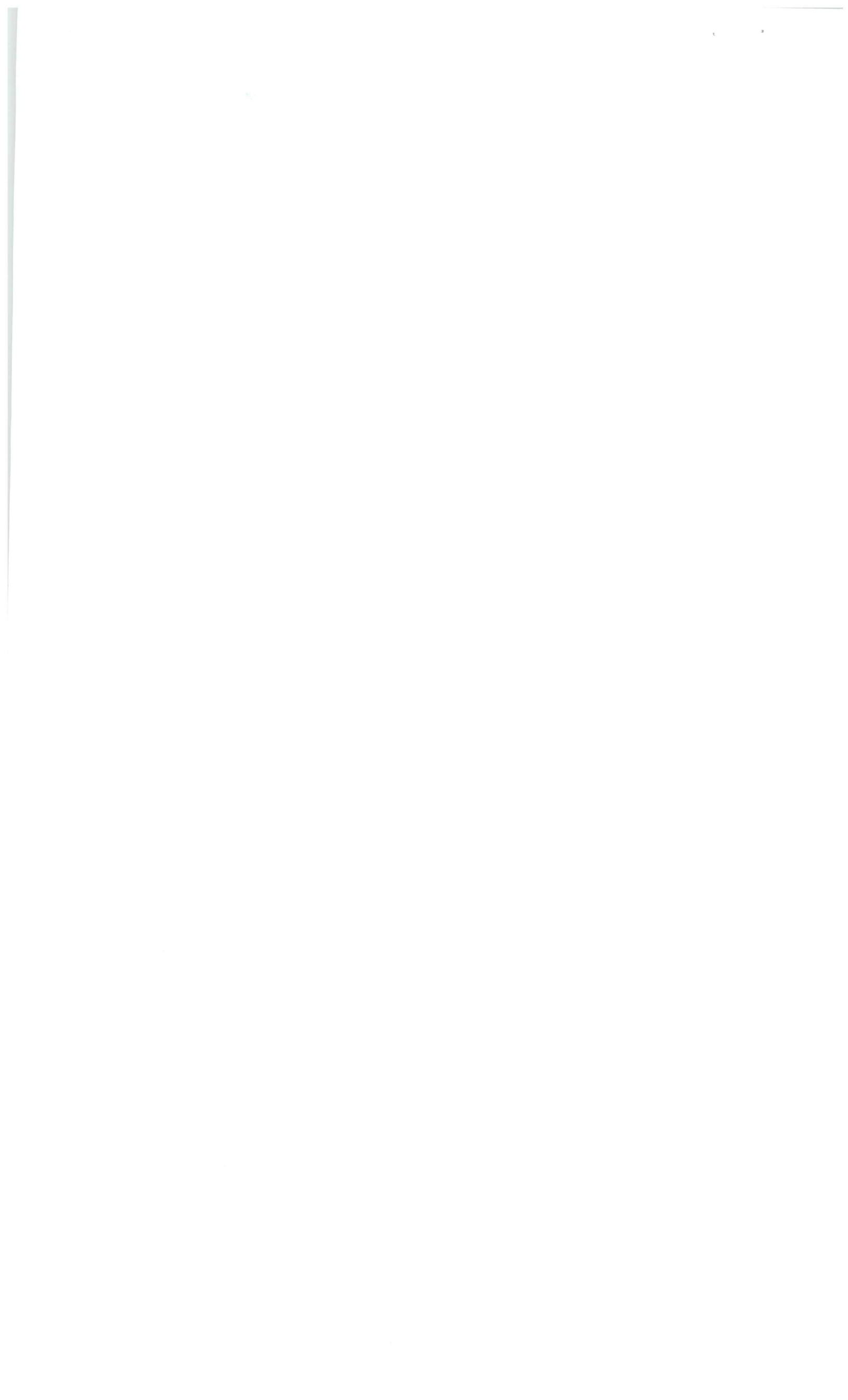
Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Stéphane Bergeron, député de Verchères

14-12-06







Considérant que malgré les engagements du gouvernement québécois actuel et ceux des gouvernements précédents en faveur de la conservation de la biodiversité, le réseau des aires protégées ne couvre que 3,4 % du territoire québécois, ce qui représente un écart considérable comparativement au reste du Canada ainsi qu'à la moyenne mondiale;

Considérant que la Commission Coulombe a réitéré dernièrement l'importance et l'urgence de protéger 12 % de la forêt boréale d'ici à 2010;

C'est pourquoi les soussignés (citoyennes et citoyens du Québec et de l'étranger) **demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir** intervenir afin que le gouvernement libéral comble le retard important qu'accuse le Québec, en protégeant davantage de territoire de toute exploitation industrielle. En priorité, nous demandons au gouvernement de protéger deux sites exceptionnels, Pascagama et Vallée des Montagnes Blanches, soumis par l'initiative *Aux arbres citoyens* ! Ces sites, encore intacts, subissent actuellement d'importantes pressions de développement. Il faut agir vite! Pour nous et pour les générations qui nous succéderont.

NOM (en lettres moulées)	ADRESSE	SIGNATURE (manuscrite)
1. Brigitte Badiemre	Sa. ch. du Brise Lac Beauport	
2. Emmanuelle COMPOINT	Québec	Compoint.
3. MARIE-CLAUDE CHAGNON	Québec	
4. STACIE ADELINO	Québec	STACIE.
5. Mathieu Henri	Québec	
6. JEAN-ERIC TORCOTTE	Québec	
7. MARLENE CARON	112A, rue Fraser Lévis.	
8. SYLVAIN TREMBLAY	432 St. Omer #1 Québec	
9. Paul Colv Carter	Saint-Pierre, Îles d'Anticosti	
10. Stéphanie ARSENAULT	539 Lavigueur.	
11. Vincent SEIGUER	363 de la Chapelle Québec Qc	
12. Cathie Bordebeau	970 Belvedere App. 1 Qc, Qc	

4910.

